



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2003

Fabrication de produits en cuir et de produits analogues

SCIAN 316110-316990

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666

0161



ASMF00/GEFF01

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de :	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veillez déclarer pour :	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Veillez retourner le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1 888 883-7999, dans les 30 jours suivant la réception. Pour obtenir de l'information sur les « Risques de divulgation des transmissions par télécopieur ou autres modes électroniques », veuillez vous référer à la brochure « Lignes directrices et instructions ». Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire :		0013			
0026		0054	Prénom		
1 <input type="radio"/> M. 2 <input type="radio"/> Mme 3 <input type="radio"/> Mlle		Nom de famille			
Titre : 0014		Adresse électronique : 0018		Site Web : 0020	
Numéro de téléphone : 0017 ()		Poste : 0027		Numéro de télécopieur : 0016 ()	
Signature :		Rempli le : 0015			
		AAAA MM JJ			

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. La brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe a été préparée afin de vous aider à compléter le questionnaire. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veillez inclure :

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

Veillez exclure :

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise, les frais de livraison par transporteurs publics ou contractuels, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :

2056 Livraisons Production Autre (veuillez spécifier) : 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final?

2058 Oui Non

Si la réponse est « non »,
veuillez spécifier le mode d'évaluation : 2063 _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.001 Produits tensio-actif, produits de lavage et de nettoyage (sauf les détergents pour la lessive), autres que pour la vente de détail	34029090	XXX	XXXXX	25001
3.002 Peaux brutes, fraîches ou conservées mais non préparées, autre que bovins, équidés ou ovins	4103	XXX	XXXXX	25002
3.003 Cuir pour empeignes (autre que chamoisés ou vernis), de bovins, n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)	41041010	XXX	XXXXX	25003

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.004 Cuir pour vêtements (autre que chamoisés ou vernis), de bovins, n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)	41041030	XXX	XXXXX	25004
3.005 Cuirs entiers (autre que pour empeignes, doublures, vêtements ou gants), de bovins (autre que chamoisés ou vernis), n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)	41041090	XXX	XXXXX	25005
3.006 Articles de sellerie et harnais	4201	XXX	XXXXX	25006
3.007 Mallettes, serviettes et porte documents à surface extérieure en cuir	42021110	XXX	XXXXX	25007
3.008 Mallettes, serviettes et porte documents à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles	42021220	XXX	XXXXX	25008
3.009 Sacs de sport, sacs marins et fourre-tout, à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles	42021240	XXX	XXXXX	25009
3.010 Valises, malles, mallettes de toilette et contenants similaires autres que valises mallettes, serviettes et porte documents, sacs d'écoliers et sacs de sports, surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles	42021290	XXX	XXXXX	25010
3.011 Sacs à main, surface extérieure en cuir	420221	XXX	XXXXX	25011
3.012 Portefeuilles et porte-billets à surface extérieure en cuir	42023110	XXX	XXXXX	25012
3.013 Porte-monnaie à surface extérieure en cuir	42023140	XXX	XXXXX	25013
3.014 Articles de poche ou de sac à main (sauf portefeuilles et porte-billets, étuis à cigares, cigarettes, lunettes, porte-monnaie), à surface extérieure en cuir	42023190	XXX	XXXXX	25014

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.015 Articles de poche ou de sac à main (sauf portefeuilles et porte-billets, étuis à cigares, cigarettes, lunettes, porte-monnaie, poudriers), à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles	4202329	XXX	XXXXX	25015
3.016 Havresacs, sacs d'alpiniste, sacs à dos et sacs tyroliens, surface extérieure en matières plastiques ou textiles	4202923	XXX	XXXXX	25016
3.017 Pelleteries, tannées ou apprêtées, sauf vêtements et articles similaires	4302	XXX	XXXXX	25017
3.018 Manteaux et autocoats, en pelleteries, sauf peau de mouton, femmes	43031033	XXX	XXXXX	25018
3.019 Manteaux et autocoats, en pelleteries, sauf peau de mouton, hommes	43031034	XXX	XXXXX	25019
3.020 Blousons et articles similaires, en pelleteries, sauf peau de mouton, femmes	43031043	XXX	XXXXX	25020
3.021 Blousons et articles similaires, en pelleteries, sauf peau de mouton, hommes	43031044	XXX	XXXXX	25021
3.022 Ceintures et gilets	630720	XXX	XXXXX	25022
3.023 Chaussures (coquille de protection en métal à l'avant), caoutchouc ou matières plastiques étanches (dessus réuni ou assemblé à la semelle sans coudre, river, clouer, visser ou processus similaire)	640110	XXX	XXXXX	25023
3.024 Chaussures (sans coquille de protection en métal à l'avant), caoutchouc ou matières plastiques étanches (dessus réuni ou assemblé à la semelle sans coudre, river, clouer, visser ou processus similaire), couvrant la cheville mais pas le genou	640192	XXX	XXXXX	25024

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.025 Chaussures avec coquille de protection en métal, à semelage en caoutchouc ou plastiques et tige en cuir, couvrant la cheville	64034011	XXX	XXXXX	25025
3.026 Chaussures avec coquille de protection en métal, à semelage en caoutchouc ou plastiques et tige en cuir, couvrant la cheville, comportant un bout dur et une plaque de semelle	64034012	XXX	XXXXX	25026
3.027 Chaussures avec coquille de protection en métal, à semelage en caoutchouc ou plastiques et tige en cuir, couvrant la cheville, comportant un bout dur, une plaque de semelle et un protège-métatarsé	64034014	XXX	XXXXX	25027
3.028 Bottes western, à semelles extérieures et dessus en cuir, couvrant la cheville, hommes ou garçonnets (pointures 12.5 et plus)	64035121	XXX	XXXXX	25028
3.029 Chaussures (sauf travail, bottes western), à semelles extérieures et dessus en cuir, couvrant la cheville, hommes ou garçonnets (pointures 12.5 et plus)	64035191	XXX	XXXXX	25029
3.030 Chaussures (sauf travail, bottes western), à semelles extérieures et dessus en cuir, couvrant la cheville, femmes ou fillettes (pointures 12.5 et plus)	64035192	XXX	XXXXX	25030
3.031 Pantoufles, à semelles extérieures et dessus en cuir, cheville apparente	6403592	XXX	XXXXX	25031
3.032 Chaussures (sauf travail, pantoufles), à semelles extérieures et dessus en cuir, cheville apparente, hommes ou garçonnets (pointures 12.5 et plus)	64035991	XXX	XXXXX	25032
3.033 Chaussures (sauf travail, pantoufles), à semelles extérieures et dessus en cuir, cheville apparente, femmes ou fillettes (pointures 12.5 et plus)	64035992	XXX	XXXXX	25033

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.034 Chaussures de travail, sauf de sécurité, semelles extérieure en caoutchouc, matière plastique, cuir reconstitué et dessus cuir, couvrant la cheville	64039110	XXX	XXXXX	25034
3.035 Chaussures (sauf travail, bottes western), semelles extérieure en caoutchouc, matière plastique, cuir reconstitué, dessus cuir, couvrant cheville, hommes, garçonnets (pointures 12.5 et plus)	64039191	XXX	XXXXX	25035
3.036 Chaussures (sauf travail, bottes western), semelles extérieure en caoutchouc, matières plastique, cuir reconstitué, dessus cuir, couvrant cheville, femmes, fillettes (pointures 12.5 et plus)	64039192	XXX	XXXXX	25036
3.037 Chaussures (sauf travail, bottes western), semelles extérieures caoutchouc, matières plastique, cuir reconstitué, dessus cuir, cheville apparente, femmes, fillettes (pointures 12.5 et plus)	64039992	XXX	XXXXX	25037
3.038 Chaussures, à semelles extérieures en cuir et dessus en matières textiles	640420	XXX	XXXXX	25038
3.039 Chaussures à dessus en cuir naturel ou reconstitué et à semelles en matières autres que le caoutchouc, le plastique, le cuir naturel ou reconstitué	640510	XXX	XXXXX	25039
3.040 Doublures pour bottes et chaussures	64069991	XXX	XXXXX	25040
3.041 Parties de chaussures (excluant dessus et leurs parties autre que renforts: semelles ou talons en caoutchouc, plastique, cuir ou cuir reconstitué; parties en bois; bouts durs d'acier; doublures et jambières de matières textiles)	64069999	XXX	XXXXX	25041
3.042 Fourneaux et fours non électriques, industriels, autres que pour traitement minerais ou métaux ou boulangerie	841780	XXX	XXXXX	25042

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.043 Appareils d'orthopédie ou pour fractures, autres que les prothèses articulaires, les attelles en bandes plâtrées, les ceintures chirurgicales et bandages suspensoirs; supports abdominaux d'orthopédie	90211930	XXX	XXXXX	25043
20044 3.044 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21044	XXX	XXXXX	25044
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication				25999

Pour information seulement

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section Livraisons de produits de propre fabrication, veuillez indiquer ce montant ici.
6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)
7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)
8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)

\$'000 CAN	
2074	()
2053	
2059	
2054	

B-2 Livraisons de biens achetés pour la revente

9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). Les achats de tels biens devraient être déclarés à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne « Biens achetés pour la revente »
10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.

\$'000 CAN	
2028	

Produit	2066	2006	
Produit 1	2026	2007	
Produit 2	2027	2008	
Produit 3	2069	2009	
Tous les autres produits	2076	100 %	

B-3 Tous les autres revenus d'exploitation

11. Revenus provenant de location et de location à bail
12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)
13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchisage)
- Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.

\$'000 CAN	
2046	
2068	
2077	

Total des revenus

14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)
15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)
16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15, ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)

\$'000 CAN	
2080	
2097	
2098	

17. Paiements échelonnés

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines) :

17.1 Montant inclus à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré

2064	
------	--

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de : Sources canadiennes ²⁰⁶⁶ _____ % Autres pays ²⁰⁶⁷ _____ %

C - Dépenses

Veillez inclure : • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure : • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici. 3001

C-1 Rémunération du travail

	\$'000 CAN
1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances). Le montant déclaré ici devrait être le même que le « Total - tous les emplacements », à la Section F, « Effectif selon l'emplacement ». Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
	3041
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation	3042
<p>Inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au « Fonds des services de santé du Québec »; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve-et-Labrador sur la masse salariale. 	

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure : • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :
 3003 Achats Usage Autre (veuillez spécifier) : 3004

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.001 Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé), chlorure de sodium pur; eau de mer	2501	XXX	XXXXX	15001
6.002 Huiles et graisses lubrifiantes	2710008	XXX	XXXXX	15002

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.003 Dichromate de sodium	284130	XXX	XXXXX	15003
6.004 Produits tannants organiques synthétiques	320210	XXX	XXXXX	15004
6.005 Matières colorantes d'origine végétale ou animale et préparations à base de ces matières	3203	XXX	XXXXX	15005
6.006 Matières colorantes organiques synthétiques, préparations à base de ces matières et produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents ou comme luminophores	3204	XXX	XXXXX	15006
6.007 Mastics: enduits pour la peinture, autres que les bouches-pores à joint ou composés à calfeutrer	32141090	XXX	XXXXX	15007
6.008 Produits lubrifiants, contenant moins de 70% d'huile de pétrole ou de minéraux bitumineux	34031	XXX	XXXXX	15008
6.009 Colles et adhésifs préparés, autres que basés sur le caoutchouc ou le plastique	350699	XXX	XXXXX	15009
6.010 Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateur de teinture pour l'industrie textile, du papier, du cuir ou similaire	3809	XXX	XXXXX	15010
6.011 Agents ignifugeants	38249022	XXX	XXXXX	15011
6.012 Polymères d'éthylène, sous formes primaires, autres que les densités linéaire, faible et forte	39019090	XXX	XXXXX	15012
6.013 Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	390330	XXX	XXXXX	15013
6.014 Polymères de styrène, sous formes primaires, autres que le polystyrène, le styrène-acrylonitrile et l'acrylonitrile-butadiène-styrène	390390	XXX	XXXXX	15014

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.015 Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires	3904	XXX	XXXXX	15015
6.016 Polyuréthanes sous formes primaires	390950	XXX	XXXXX	15016
6.017 Dérivés chimiques du caoutchouc naturel	39139020	XXX	XXXXX	15017
6.018 Profils en polymères du chlorure de vinyle, autres que les parements, les plinthes, les profils pour les fenêtres et les portes	39162090	XXX	XXXXX	15018
6.019 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères de l'éthylène, autres que les densités faible et forte	39201090	XXX	XXXXX	15019
6.020 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères de polychlorure de vinyle	39204	XXX	XXXXX	15020
6.021 Articles en matières plastiques, incluant polymères et résines et incluant aussi les articles de bureau, les vêtements et accessoires, les garnitures pour meubles et les statuettes	3926	XXX	XXXXX	15021
6.022 Caoutchouc naturel, balata, gutta-percha, guayule, chicle, gommes naturelles similaires, formes primaires, plaques, feuilles, bandes	4001	XXX	XXXXX	15022
6.023 Caoutchouc synthétique, ses mélanges avec du caoutchouc naturel, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	4002	XXX	XXXXX	15023
6.024 Peaux brutes de bovins ou d'équidés	4101	XXX	XXXXX	15024
6.025 Peaux brutes d'ovins	4102	XXX	XXXXX	15025

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.026 Cuir pour empeignes (autre que chamoisés ou vernis), de bovins, n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)	41041010	XXX	XXXXX	15026
6.027 Cuir pour empeignes (excluant cuirs entiers n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)), tannés ou retannés (autre que bovins prêtannés), de bovins ou équidés	41042910	XXX	XXXXX	15027
6.028 Cuir pour doublures(excluant cuirs entiers n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)), tannés ou retannés (autre que bovins prêtannés), de bovins ou équidés	41042920	XXX	XXXXX	15028
6.029 Cuir pour sacs, étuis ou courroies(autre que cuirs entiers n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés), tannés ou retannés (autre que bovins prêtannés), de bovins ou équidés	41042950	XXX	XXXXX	15029
6.030 Cuir pour semelles(excluant cuirs entiers n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)), tannés ou retannés (autre que bovins prêtannés), de bovins ou équidés	41042960	XXX	XXXXX	15030
6.031 Cuir pour sacs, étuis ou courroies, parcheminé ou préparé, autre que celui présentant le côté fleur, refendu ou non (excluant cuirs entiers n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 mètres carrés)), de bovins ou équidés	41043930	XXX	XXXXX	15031
6.032 Peaux épilées, préparées, sauf chamoisées ou vernies, d'ovins	4105	XXX	XXXXX	15032
6.033 Peaux épilées, de chèvres ou de chevreaux, excluant chamoisées ou vernies	4106	XXX	XXXXX	15033
6.034 Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées	4111	XXX	XXXXX	15034
6.035 Pelleteries brutes, sauf les peaux brutes pour la fabrication du cuir	4301	XXX	XXXXX	15035

G-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.036 Pelleteries, tannées ou apprêtées, sauf vêtements et articles similaires	4302	XXX	XXXXX	15036
6.037 Vêtements et accessoires du vêtement (sauf gants, vêtements de cuir doublés de fourrure, manteaux, blousons et articles similaires, étoles, boléros et capes), en pelleteries	43031090	XXX	XXXXX	15037
6.038 Placages de conifères autres que sur dimension ou de sapin de Douglas, d'épinette et de pin	440810009	XXX	XXXXX	15038
6.039 Contre-plaqués et bois stratifiés similaires ayant au moins un pli extérieur de conifères et au moins un pli de bois tropicaux	441292	XXX	XXXXX	15039
6.040 Fil à coudre, contenant en poids moins de 85% de coton, non conditionné pour la vente au détail	520419	XXX	XXXXX	15040
6.041 Tissus en coton, contenant en poids moins de 85% de coton, mélangé surtout avec des fibres naturelles	5212	XXX	XXXXX	15041
6.042 Fil à coudre en filaments synthétiques ou artificiels	5401	XXX	XXXXX	15042
6.043 Tissus en fils de filaments synthétiques	5407	XXX	XXXXX	15043
6.044 Fil à coudre de fibres synthétiques discontinues	550810	XXX	XXXXX	15044
6.045 Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant 85% ou plus en poids de fibres synthétiques discontinues	5512	XXX	XXXXX	15045
6.046 Tissus de fibres synthétiques discontinues sauf polyester, acrylique ou modacrylique, contenant moins de 85% en poids de ces fibres, mélangées surtout avec des fibres sauf coton	55159	XXX	XXXXX	15046

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.047 Feutres	5602	XXX	XXXXX	15047
6.048 Ficelles, cordes et cordages	5607	XXX	XXXXX	15048
6.049 Rubanerie, sauf rubans, sauf en velours, peluches, chenille ou éponge, en fibres synthétiques ou artificielles	58063290	XXX	XXXXX	15049
6.050 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de polychlorure de vinyle, sauf nappes tramées pour pneus	590310	XXX	XXXXX	15050
6.051 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de polyuréthane, sauf nappes tramées pour pneus	590320	XXX	XXXXX	15051
6.052 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de matières plastiques (sauf polychlorure de vinyle ou polyuréthane), sauf nappes tramées pour pneus	590399	XXX	XXXXX	15052
6.053 Lacets à chaussures, matières textiles, sauf coton ou autres fibres végétales	6307906	XXX	XXXXX	15053
6.054 Dessus de chaussures et leurs parties, excluant contreforts et bouts durs	640610	XXX	XXXXX	15054
6.055 Semelles extérieures, caoutchouc	64062011	XXX	XXXXX	15055
6.056 Semelles extérieures, matières plastiques	64062012	XXX	XXXXX	15056
6.057 Talons de chaussures, matières plastiques	64062022	XXX	XXXXX	15057
6.058 Semelles de chaussures, en cuir naturel ou reconstitué	64069930	XXX	XXXXX	15058
6.059 Doublures pour bottes et chaussures	64069991	XXX	XXXXX	15059

G-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.060 Parties de chaussures(excluant dessus et leurs parties autre que renforts: semelles ou talons en caoutchouc, plastique, cuir ou cuir reconstitué; parties en bois; bouts durs d'acier; doublures et jambières de matières textiles)	64069999	XXX	XXXXX	15060
6.061 Produits laminés plats, en fer ou aciers non alliés, gainés, plaqués ou revêtus, autre qu'étainés, plombés, zingués, chrome, aluminium, ou matières plastiques, largeur au moins de 600 mm	721090	XXX	XXXXX	15061
6.062 Produits laminés plats, en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, d'une largeur inférieure à 600 mm, autre qu'à chaud ou à froid	721190	XXX	XXXXX	15062
6.063 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus	7212	XXX	XXXXX	15063
6.064 Vis, boulons, écrous, rivets, crochets à pas de vis, goupilles, chevilles, rondelles et articles similaires, en fer ou en acier	7318	XXX	XXXXX	15064
6.065 Articles en fer ou en acier, autres que forgés, estampés, mais non autrement travaillés ou en fils	732690	XXX	XXXXX	15065
6.066 Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	7606	XXX	XXXXX	15066
6.067 Boucles en métaux communs	83089010	XXX	XXXXX	15067
6.068 Crépins de botte ou de chaussure, en métaux communs, autres que boucles ou fermoirs	83089030	XXX	XXXXX	15068
6.069 Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité; câbles de fibres optiques	8544	XXX	XXXXX	15069
6.070 Fermetures à glissière et leurs parties	9607	XXX	XXXXX	15070

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10071 6.071 Toutes autres matières premières et composants (préciser séparément les produits importants)	11071	XXX	XXXXX	15071
7. Total des achats de matières premières et composants				15999

Recyclage des matières premières et composants

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?
 3308 1 Oui 3 Non
9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées :
 3309 1 papier/fibre 2 métal 3 plastique 4 verre 5 autre

Pour information seulement

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matière plastique	39232	35001
10.002 Papiers d'emballage kraft, non couchés ni enduits, écrus, d'un poids n'excédant pas 150 g par m2, en rouleaux ou feuilles (ex. stock de papier pour sacs)	4804311	35002
10.003 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	481910	35003
10.004 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	481920	35004
10.005 Boîtes rigides en papier ou carton	48195020	35005
10.006 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35006
10.007 Emballages, papier, coupés aux dimensions	48239095	35007
30008 10.008 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31008	35008
		35999
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		
		3302
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		4046
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)		3310
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

Veillez exclure :

- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la Section C-4, « Dépenses pour achats de services », à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
- toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière », au détail des marchandises appropriées et à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

	Quantité		\$'000 CAN
	4079	'000 KWH	
15.1 Électricité			4032
15.2 Essence			4072
15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)			4073
15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)			4041
15.5 Carburant diesel			4074
15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)			4045
15.7 Gaz naturel			4071
15.8 Charbon			4060
15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène) (veuillez spécifier les articles principaux) : 4057			4065
15.10 Services publics d'approvisionnement en eau			4066
16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)			
17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location? 4077 1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non			
18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)? 4078 1 <input type="radio"/> Oui 3 <input type="radio"/> Non			

C-4 Dépenses pour achats de services

	\$'000 CAN
19. Dépenses pour le transport de marchandises, l'entreposage et le stockage de biens achetés	4070
20. Frais de poste et de messagerie	4085
21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications	4101
22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
23. Achats de services d'entretien et de réparation y compris les services de conciergerie et de nettoyage Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.	4175
24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et frais pour services de recherche de personnel)	3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

\$'000 CAN

25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne 35.	4350
28. Frais de publicité et de promotion	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

\$'000 CAN

32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). La vente de tel biens devrait être déclarée à la Section B-2, « Livraisons de biens achetés pour la revente », à la ligne 9.	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de services (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation Inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks). Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

Total des dépenses

\$'000 CAN

39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40, ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002 1

(requis pour estimer l'ensemble de la teneur en taxe des dépenses)

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

Veillez inclure : • les stocks appartenant à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure : • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5580	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier) : 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production Juste-à-temps comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 Oui 3 Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe pour plus d'information.

\$'000 CAN

5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière ». Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve-et-Labrador	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne ¹	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique ²	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
Total (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 8, « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		100 %

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veuillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veuillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire :

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Salaires bruts et traitements, commissions, primes, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
Total - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section). Le montant en dollars déclaré ici devrait être le même que celui déclaré à la ligne 1 de la Section C-1, « Rémunération du travail ».			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaire, veuillez cocher la(les) case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- | | |
|---|--|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits | 9936 <input type="radio"/> Taux de change |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance | 9947 <input type="radio"/> Changements du prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements du prix des biens ou des services vendus (sorties) |

2. Veuillez préciser ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises :

9962 _____

9963 _____

9964 _____

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce questionnaire? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910	9909
_____ heure(s)	_____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. S'il y a lieu, ajouter une feuille séparée. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • contenu du questionnaire • nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie • langage du questionnaire • utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires • clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none"> • ordre et enchaînement des questions • date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre • autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants • possibilité de déclaration électronique • progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

99201 _____

99202 _____

99203 _____

99204 _____

99205 _____

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999
 OU
 poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca